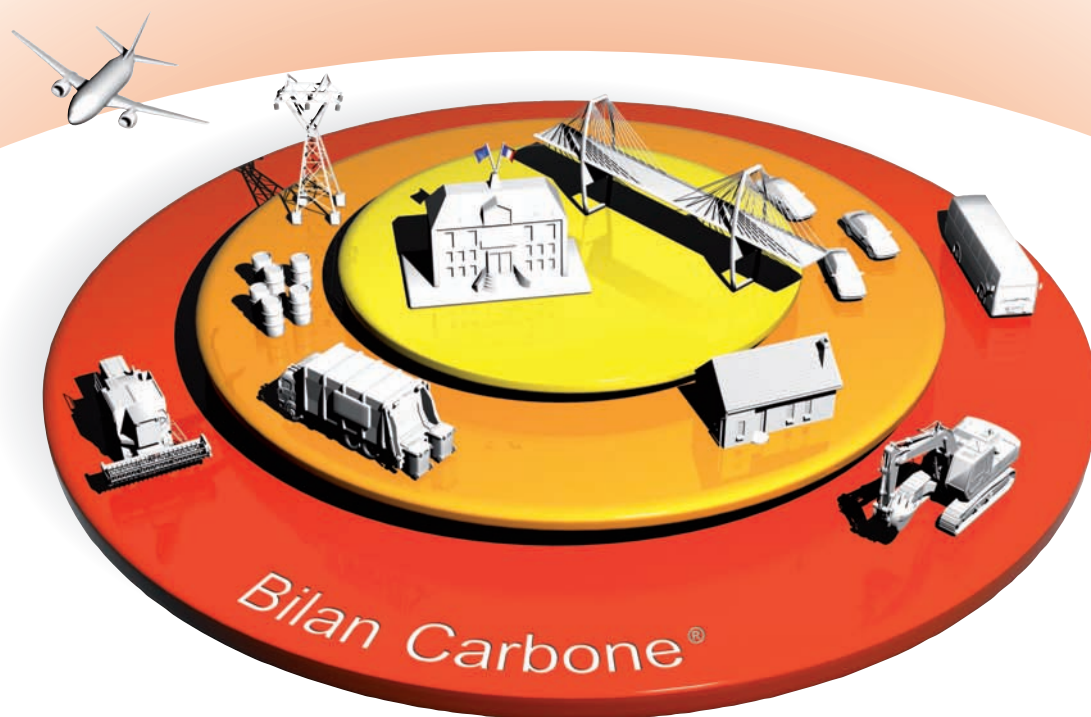


# Bilan Carbone®

# Quantifiez pour agir



## Collectivités

Relever dès aujourd'hui les défis du changement climatique  
Anticiper pour offrir un territoire d'avenir



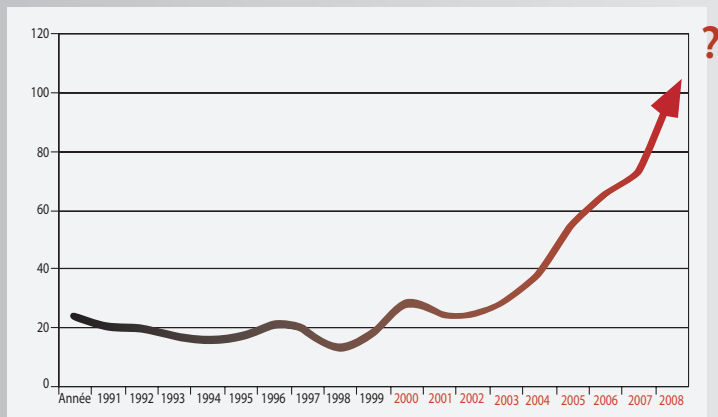
Développé avec le soutien du  GROUPE CAISSE D'ÉPARGNE

# Réduire sa dépendance énergétique, un enjeu stratégique

**85 % de l'énergie primaire mondiale sont d'origine fossile.**  
Une ressource épuisable dont les prix augmentent.  
Une mutation que les collectivités doivent anticiper.

L'INACTION A UN COUT, AGISSEZ MAINTENANT !

ÉVOLUTION DES MOYENNES ANNUELLES DES COURS DU BRENT EN DOLLAR PAR BARIL DE 1990 À 2008



Source : Ministère de l'Economie, de l'Industrie et de l'Emploi

**Les énergies fossiles (pétrole, charbon, gaz...) sont les principales sources d'émissions de gaz à effet de serre de l'humanité.** L'augmentation de la concentration des gaz à effet de serre (GES) dans l'atmosphère est à l'origine du changement climatique.

VOS TERRITOIRES SONT DIRECTEMENT IMPLIQUÉS !

- 10% des émissions nationales de GES dépendent directement de votre fonctionnement et des services que vous rendez : gestion énergétique des bâtiments publics, politique des achats, entretien des espaces verts,...
- Vous pouvez agir sur plus de 50% des émissions nationales à travers les politiques que vous choisissez de mener sur votre territoire : urbanisme et aménagement, gestion des déchets, organisation des transports et de la mobilité,...

## LES COLLECTIVITÉS ET LE GRENELLE ENVIRONNEMENT

La loi de programme relative à la mise en oeuvre du Grenelle Environnement adoptée par le Sénat en février 2009 place la lutte contre le changement climatique au 1<sup>er</sup> rang des priorités. Pour relever ce défi, les collectivités et leurs groupements sont amenés à établir avant fin 2012 des Plans Climat Territoriaux.

### PRENEZ DE L'AVANCE :

Transformez les contraintes en opportunités !

### Le Bilan Carbone®

au service de la politique Climat de votre territoire

- **Vous disposez** d'un outil de diagnostic pour vous aider à élaborer un Plan Climat Territorial ou le volet climat de votre Agenda 21 local.
- **Vous optimisez** le fonctionnement de votre administration vers une gestion éco-responsable.
- **Vous faites la promotion** des énergies locales pour votre patrimoine et dans vos politiques.
- **Vous intégrez** les enjeux climatiques dans vos projets d'urbanisme\*.
- **Vous favorisez** une dynamique territoriale autour du changement climatique avec l'ensemble des acteurs et usagers.
- **Et bien sûr, vous limitez** l'impact de votre territoire sur le climat.

\* Un guide d'utilisation du Bilan Carbone® dédié aux projets d'urbanisme est disponible sur : [www.ademe.fr/bilan-carbone](http://www.ademe.fr/bilan-carbone) (documents techniques/guides sectoriels)





# Le Bilan Carbone®

## Une méthode simple et efficace

### Une évaluation globale

Sont prises en compte toutes les émissions de gaz à effet de serre liées aux activités propres de la collectivité ou à toute activité située sur son territoire.

Ainsi, les leviers d'action sont de différents niveaux et vous permettent d'agir soit directement soit en mobilisant les autres acteurs.

### Une approche opérationnelle

Des tableaux de calculs simples et rapides vous sont proposés afin de tirer le meilleur parti de vos données de fonctionnement disponibles (factures d'énergie, quantité de matériaux achetés, km parcourus...). Vos émissions de gaz à effet de serre sont ainsi évaluées et hiérarchisées poste par poste, service par service ou activité par activité.

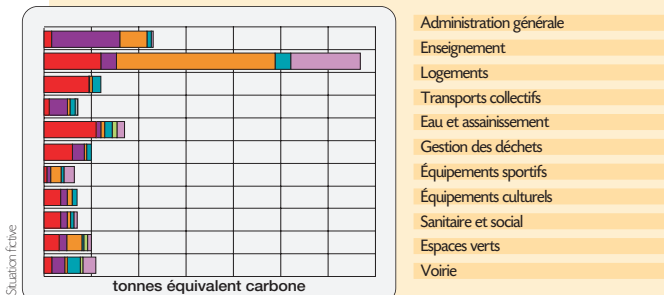
## Deux modules dédiés

### Le module « collectivités »

#### Collectivités, soyez des acteurs exemplaires !

Ce tableau comptabilise les émissions de gaz à effet de serre générées par les activités propres à votre collectivité et aux services qu'elle rend. Administration générale, enseignement, logements, transports collectifs, eau et assainissement, déchets, équipements sportifs et culturels, sanitaire et social, espaces verts, voirie, tous ces services peuvent être évalués en termes d'effet de serre...

EXEMPLE D'ÉMISSIONS PAR SERVICE

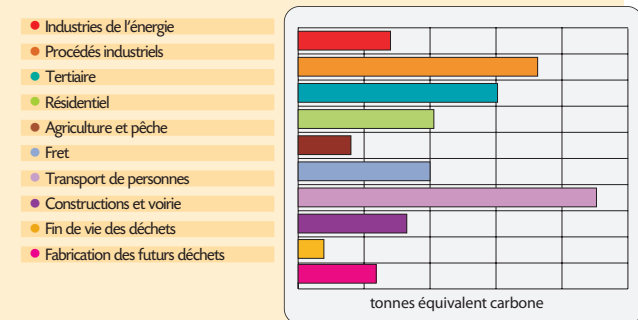


### Le module « territoire »

#### Intégrez le contexte climatique et énergétique dans la gestion du territoire !

Ce tableau comptabilise les émissions de gaz à effet de serre générées par toutes les activités situées sur le territoire de votre collectivité. L'étude aborde 10 grands domaines d'activité : industries de l'énergie, procédés industriels, tertiaire, résidentiel, agriculture et pêche, fret, transport de personnes, constructions et voirie, fin de vie des déchets, fabrication des futurs déchets.

EXEMPLE D'ÉMISSIONS PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ



- Énergie
- Fret
- Déplacement de personnes
- Fabrication des produits consommés
- Déchets directs
- Immobilisations



**Décidez** des mesures à adopter pour préparer l'avenir.

## Une démarche au plus proche des réalités du territoire

Déjà 150 collectivités se sont lancées dans la démarche : des régions, des départements, des agglomérations, des villes,...

Une des conditions majeures de réussite est le portage politique du projet au plus haut niveau.

## Un expert à vos côtés : un accompagnement sur mesure

La mise en place d'une démarche Bilan Carbone® débute par une assistance méthodologique d'une trentaine de jours<sup>(1)</sup>.

Réalisée par un expert, cabinet d'étude ou de conseil formé par l'ADEME, cette prestation<sup>(2)</sup> vous permet de bénéficier de l'efficacité d'un regard extérieur.

### Cet expert intervient aux côtés de vos services pour :

- piloter le recueil des données ;
- animer vos réunions de travail : établissement du bilan, identification des priorités d'action ;
- préconiser des pistes de plan d'actions ;
- vous accompagner ensuite...

Son intervention peut donner lieu à une aide financière de l'ADEME.

(1) Durée moyenne pour une approche Territoire. Elle doit être complétée par la phase de mise en œuvre des actions de réduction ou d'intégration dans le cadre d'une démarche territoriale de développement durable.

(2) Une personne de vos services peut également devenir expert Bilan Carbone® en participant aux formations de l'ADEME.



### Qu'en pensent les utilisateurs\* au sein des collectivités ?

“ Les résultats du Bilan Carbone® ont été des indicateurs forts pour la définition de notre Plan Climat ”

“ Le Bilan Carbone® est perçu comme un bon outil prévisionnel qui évalue les émissions de gaz à effet de serre sur les projets de construction ou de zones d'activités. ”

“ Le Bilan Carbone® permet l'intégration progressive d'un éclairage "GES" des actions de la collectivité. ”

“ Le volet territoire constituera un outil d'aide à la décision pour la préparation du PLU. ”

“ L'usage de ratios est intéressant uniquement dans la perspective d'une comparaison dans le temps pour la collectivité, pas pour des comparaisons entre collectivités. ”

\* Propos recueillis auprès de collectivités (communes, agglomérations, conseils généraux, conseils régionaux).



**Pour en savoir plus obtenir des compléments méthodologiques, le guide dédié aux démarches d'urbanisme, une liste d'experts, une aide financière, des exemples à suivre : contactez votre délégation régionale ADEME ou connectez-vous sur [www.ademe.fr/bilan-carbone](http://www.ademe.fr/bilan-carbone)**

